



LE JOURNAL DU RELAIS  
DES ASSISTANTES MATERNELLES  
N° 26

DECEMBRE 2010 - JANVIER -  
FEVRIER 2011



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : [f.wassmer@cc-essordurhin.fr](mailto:f.wassmer@cc-essordurhin.fr)

# SOMMAIRE



- ◆ EDITORIAL
- ◆ INFOS UTILES
- ◆ INFOS RELAIS
- ◆ DOSSIER : LE JEU DANS LE DEVELOPPEMENT  
DU JEUNE ENFANT
- ◆ JEUX ADAPTES
- ◆ ANNEXES :   ↻ PLANNING ANIMATIONS  
                  ↻ TALON D'INSCRIPTION  
                  ↻ FORMULAIRE DES ENFANTS  
                  ACCUEILLIS

# EDITORIAL



Nous voici une fois de plus dans l'attente... attente de ce moment où tous les soucis semblent oubliés... pour un temps, le temps de redevenir un peu enfant...

Ce temps de Noël, le temps des enfants, où chaque enfant devient un peu le centre de toutes les attentions, reste bien ancré dans nos traditions. Nos enfants sont choyés, entourés, comblés... c'est juste une chance...



La chance de naître dans une famille aimante.

Joyeux Noël et bonnes fêtes à tous, petits et grands !



# INFOS UTILES



- ◆ Les assistantes maternelles ayant terminé la totalité de leur formation (120h) ont l'obligation de se présenter à l'EP1 du CAP Petite Enfance. La prochaine session d'examen est prévue en juin 2011.  
Pour ce faire, elles doivent s'inscrire sur le site de l'académie de Strasbourg du 16 novembre au 10 décembre 2010.  
**www.ac-strasbourg.fr rubrique scolarité/examen**
- ◆ Un nouveau formulaire de « Déclaration de l'assistant maternel concernant les enfants accueillis à son domicile » a été mis en place par les services de PMI du Conseil Général. Il est obligatoire de le retourner à chaque arrivée ou départ d'un enfant chez une assistante maternelle dans les huit jours (décret n° 2006-1153 – art. R421-39 du 14.09.06).  
**Il est joint au présent journal.**

## **FORMATION CONTINUE :**



Le Relais, soutenu par la Communauté de Communes, vous propose une session de révision des gestes d'urgence organisée par la CFSS de Fessenheim en deux soirées **les 17 et 24 février de 19h 30 à 21h30 pour toutes celles déjà titulaires du PSC1 ou de l'AFPS.**

La formule a quelque peu changé et s'est étoffée d'une heure en plus afin d'aborder plus spécifiquement les risques domestiques et pour une meilleure mise en pratique des gestes et techniques de réanimation.



Faisant suite à l'intervention de l'IRFA Est le 19 octobre 2010 et malgré le nombre réduit de participantes à cette soirée d'information, les assistantes maternelles présentes ont souhaité engager une session de formation de 24h ayant pour intitulé « Relation et communication avec les enfants et leur famille »

Cette formation est destinée à toute assistante maternelle qui souhaite continuer à se former dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation).

Chaque salarié a droit à un quota d'heures de formation attribué tous les ans à raison de 24h par an cumulable pendant 5 ans. La formation continue est entièrement financée grâce aux cotisations des employeurs.

La formation proposée se déroulant hors du temps d'accueil des enfants, une allocation de formation sera versée. Elle est égale à 3,22 € de l'heure plus les frais de déplacement à raison de 0,44 € par km parcouru.

Elle pourra être organisée dans nos locaux un samedi matin par mois durant six mois ou selon les désirs du groupe.

Les volontaires pourront s'inscrire à l'aide du talon ci-joint. Dès le groupe constitué, une réunion sera programmée pour l'organisation pratique et les modalités d'inscription avec l'IRFA Est.

# INFOS RELAIS



## RETOUR SUR ANIMATIONS :

- ◆ **Le 28 septembre 2010** était prévue une soirée d'information principalement pour les nouvelles assistantes maternelles qui venaient d'être agréées, mais, si ces dernières n'étaient pas au rendez-vous, les assistantes maternelles présentes ont pu prendre connaissance du nouveau contrat d'accueil (disponible au Relais) et ont pu poser toutes les questions utiles pour la rédaction du contrat de travail. Ont également été abordés les questions posant difficulté et les projets et souhaits de formation pour l'année. Rendez-vous a également été pris avec les assistantes maternelles de Munchhouse pour une soirée d'information sur leur commune (prévue en janvier 2011).
- ◆ **Le 19 octobre 2010**, nous avons reçu l'organisme de formation IRFA Est qui est venu nous présenter les modalités de mise en œuvre du DIF (Droit Individuel à la Formation) ainsi que les diverses formations qui pourraient être proposées aux assistantes maternelles. Une formation est proposée dans ce cadre, suite à l'adhésion des assistantes maternelles présentes.
- ◆ **Le 20 novembre 2010** à Biesheim, nous avons organisé une matinée de rencontre dans le cadre de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles. Les cinq RAM de proximité (Colmar, Horbourb-Wihr, Muntzenheim, Volgelsheim et Fessenheim) ont réuni une trentaine d'assistantes maternelles autour du thème du livre avec la confection d'un livre à toucher. Tissus colorés, matériaux récupérés de diverses textures et couleurs ont permis la réalisation de livres originaux et plein d'imagination. Le charmant spectacle présenté par les animatrices du RAM de Colmar, mis en scène d'après leur album fétiche, a donné la note de tendresse finale à la matinée. Et bien sûr, le repas a permis de nombreux échanges entre les assistantes maternelles. Aux dires de toutes, ce fut une matinée réussie !
- ◆ **Le 30 novembre 2010** lors de la soirée créative avant Noël nous avons réalisé avec l'aide de Caroline HORNSPERGER un magnifique sapin de Noël. Ces soirées de rencontre et d'activités manuelles sont toujours très appréciées de toutes celles qui les connaissent.

## EN PROJET :

- ◆ **Le 14 décembre 2010 de 9h30 à 10h30** : à l'occasion de Noël nous vous invitons à participer avec les enfants à un petit spectacle à la Médiathèque de Fessenheim toujours avec nos complices Karine et Elodie.

### Au programme :

- \* L'étoile de Noël, conte animé
- \* Goûter pour tous les enfants

### (Inscription au Relais)



- ◆ **Cycle de formation continue avec l'IRFA EST (voir ci-contre)**
- ◆ **N'hésitez pas à vous inscrire aux deux soirées de révision des gestes d'urgence proposées en février 2011 (Inscription au Relais).**



# LE JEU DANS LE DEVELOPPEMENT

Le jeu commence avec l'être humain, aux toutes premières interactions parents-enfant. Après la naissance, le nourrisson est encore comme dans le ventre de sa mère, proche d'elle et du père près d'elle. Peu à peu une distance va s'instaurer, lui permettant d'acquérir de l'autonomie.

Tout est jeu, tout participe au jeu et à l'éveil de l'enfant. L'enfant part en explorateur à la découverte du monde qui l'entoure. Pour lui, chaque objet est susceptible de devenir un jouet et chaque activité un jeu. Par le jeu, il apprend....

Avec l'aide de l'adulte qui le guide et l'accompagne dans son évolution, il progresse à son rythme et développe des aptitudes motrices, cognitives et socio-affectives qui interagissent entre elles.

**De 0 à 3 mois :** durant cette période, le bébé vit essentiellement en position allongée et dort beaucoup. Sur le plan moteur, on peut aider le bébé à renforcer les muscles de son cou en l'installant en position ventrale et en agitant doucement un jouet devant lui pour l'encourager à lever la tête. Allongé sur le dos, on peut le tenir au-dessus de lui pour qu'il tente de l'atteindre, favorisant ainsi la coordination de la vision et de la préhension.

Après 3 mois, on pourra installer l'enfant par terre sur une couverture ou un tapis d'éveil et éparpiller autour de lui des jouets à distance suffisante pour l'obliger à se déplacer.

**Vers 4-5 mois :** il se tient droit s'il est assis le dos bien calé et maintenu par un coussin. On pourra alors lui présenter des objets pour exercer sa préhension, puis, en introduisant la notion d'échange au fil du jeu (tu me donnes ce jouet et je te donne celui-là), on améliorera sa coordination motrice, dès lors qu'il aura un objet dans chaque main.

Les premières informations qui parviennent à l'enfant sont principalement d'ordre sensoriel, c'est en les mettant en relation avec les émotions qu'elles lui procurent qu'il va élaborer ses premiers raisonnements. Son évolution se fait par tâtonnements, progressivement, il a besoin d'une aide extérieure pour formuler ce qu'il ressent. Il faut avant tout lui parler (et cela est valable pour toutes les années à venir) commenter ce qu'il fait, ce que l'adulte fait et les choses qui l'entourent. On pourra lui présenter des objets de formes, de tailles, de couleurs et de texture diverses : cela exercera ses capacités sensorielles.

Sur le plan socio-affectif, durant la première année, il faut s'attacher à créer autour de l'enfant un climat de sécurité affective qui lui permettra d'acquérir la confiance dont il aura besoin pour assumer les phases successives de son développement.

**De 6 à 12 mois :** à cet âge, le ballon est un outil particulièrement intéressant pour aider l'enfant dans son évolution psychomotrice : vers 6-7 mois on pourra s'asseoir face à lui et faire rouler le ballon doucement vers lui afin qu'il le renvoie en affinant au fur et à mesure la précision de son geste.

Vers 8-12 mois, alors qu'il se déplace encore à « quatre pattes » le ballon stimulera sa motricité en l'incitant à le suivre.



# DU JEUNE ENFANT



Vers 9-12 mois, quand l'enfant aura acquis la station debout, stade important dans la conquête de son autonomie, on pourra le tenir sous les aisselles puis par les mains et le faire avancer de quelques pas. C'est à cet âge que le porteur sera intéressant pour lui car il le sécurisera dans ses premières expériences debout. L'idéal serait d'alterner les deux positions d'utilisation : assis à califourchon et en position de poussée devant lui. Durant cette période, la mobilité, l'habileté et la curiosité grandissante de l'enfant peuvent le conduire à adopter des comportements dangereux. Il faut donc redoubler d'attention à son égard sans toutefois le surprotéger. C'est la période de la répétition à l'infini de chaque geste qui le conduit rapidement à une meilleure manipulation des objets.

C'est au cours de la première année que se constitue le « schéma corporel » de l'enfant (représentation que chacun se fait de son corps dans l'espace). C'est grâce aux multiples stimulations sensorielles de son environnement et à leur mise en mémoire que l'enfant intégrera peu à peu cette connaissance de soi.

Les caresses et les chatouilles l'aident à cerner ses limites corporelles. Les petites comptines que l'on accompagne du geste sont un bon moyen pour cela (« je fais le tour de ma maison, *caresser le tour du visage*, je ferme les volets, *caresser une à une les paupières*, je ferme la porte, *caresser la bouche*, et je tourne la clef, *pincer tout doucement le nez en tournant* ») et le jeu de « la petite bête qui monte, qui monte... Mais ce n'est que vers 12-15 mois, avec l'acquisition de la marche et l'accroissement du champ des expériences motrices que le schéma corporel sera véritablement constitué.

Les jeux d'eau sont également l'occasion pour l'enfant de mieux appréhender l'image de son corps, en plus du plaisir immense qu'ils lui procurent. La particularité de l'élément liquide permet de multiples stimulations sensorielles. On pourra introduire dans le bain des récipients variés, des arrosoirs et réservoirs à trous multiples.

Les jeux de miroir contribuent également à l'acquisition du schéma corporel. Vers l'âge de 9 mois l'enfant va découvrir son reflet dans le miroir, mais s'il comprend, à force d'observations et d'analyse, qu'il existe quelque chose de commun entre lui et celui qu'il voit, il faudra attendre l'âge de 2 ans et demi environ pour qu'un jour, il l'ait assimilé et se désigne en disant « moi ! ».

Une des fonctions essentielles du jeu est de compenser l'absence maternelle. C'est aux alentours de 6-8 mois que les premières difficultés de séparation apparaissent, lorsque l'enfant prend conscience que sa mère et lui ne forment pas un tout et qu'il commence à souffrir de ses absences. Grâce au jeu du « coucou » avec une peluche que l'on fait apparaître et disparaître derrière le dos, l'enfant réalisera petit à petit qu'au départ succède le retour et que ce que l'on ne voit pas n'a pas complètement disparu, ce qu'il ne comprendra que vers 9 mois en acquérant la « permanence de l'objet ». C'est à la même période qu'il choisira lui-même un objet (doudou) qui lui rappelle sa mère et le rassure en attendant qu'elle revienne...

Source : « *Assistantes Maternelles Magazine - Guide de l'enfant 0-3ans -* »

**EXEMPLES DE JEUX ET JOUETS  
EN FONCTION DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT**



<u>Age</u>	<u>Niveau de développement</u>	<u>Jeux adaptés</u>
<b>0-6 mois</b>	0-3 mois : position couchée 4-5 mois : assis dos calé	Hochets, mobiles, tapis d'éveil Tapis d'éveil, peluches, jouets tissus
<b>6 à 12 mois</b>		
<b>Vers 6 mois</b>	Peut saisir un objet dans chaque main	Tableaux d'activités avec miroir, portiques,
<b>Vers 6-8 mois</b>	Apparition du « doudou »	
<b>Vers 8 mois</b>	Maîtrise de la « pince »	Jouets avec poignées offrant des prises faciles, ballon, porteur, jeux d'eaux, jeux de « coucou », chatouilles,
<b>Vers 9 mois</b>	Maîtrise de la station debout Intégration de la permanence de l'objet	peluches, livres plastique, tissu, carton, à toucher
<b>Vers 10 mois</b>	Monte un escalier à « 4 pattes »	
<b>Vers 10-12 mois</b>	La préhension devient volontaire	
<b>Vers 1 an</b>	Début de la marche	Porteur, ballon, jouets à tirer, à pousser
<b>Vers 18 mois</b>	Monte les escaliers debout en joignant les pieds à chaque marche Tient un crayon à pleine main pour « gribouiller » Prononce 4 à 6 mots	Jeux olfactifs et gustatifs, jeux de construction de base, jeux d'encastrement, boîtes à formes, jeux de bain Peinture, pâte à modeler...
<b>Vers 2 ans</b>	Affinement de la motricité générale et de la préhension Monte les escaliers en alternant les pieds Commence à associer des mots	Jeux de cache-cache, jeux l'incitant à grimper, sauter, pédaler, lancer, attraper,
<b>Vers 3 ans</b>	Accès à la « pensée symbolique » Se fixe des objectifs à atteindre	Jeux manuels, jouets d'imitation (dinette, cuisine, établi, poupées, pour « faire semblant »)



**Et puis...** lui parler, lui expliquer ce qu'il fait et les choses qui l'entourent. Veiller à ne pas le surstimuler par des activités trop nombreuses et trop longues. Créer autour de lui un univers reposant. Etre attentif à son comportement qui indique toujours son état de fatigue. L'encourager et le féliciter lorsqu'il réussit quelque chose. Commenter ce qu'il fait pour lui témoigner de l'intérêt et enrichir son vocabulaire. Ne mettre entre ses mains que des activités adaptées à son âge pour qu'il prenne confiance en lui. Le laisser réfléchir, chercher les solutions tout seul. Lui laisser à disposition des objets qu'il pourra utiliser sans danger (papier à déchirer, cartons, ustensiles de cuisine, boîtes diverses, tissus et textures variées à toucher...)

Le laisser aussi quelquefois s'ennuyer et rêvasser... pour favoriser son imaginaire...